

INFORMATION RELATIVE À L'UTILISATION DES FONDS COLLECTÉS SUR LE LIVRET A ET LE LIVRET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

Conformément à l'article L221-5 du code monétaire et financier, les établissements distribuant le Livret A ou le Livret de Développement Durable et Solidaire doivent rendre public un rapport annuel présentant l'emploi des ressources collectées au titre de ces deux livrets et non centralisées par la Caisse des dépôts et consignations.

Les sommes déposées sur les Livrets A et les Livrets de Développement Durable et Solidaire, et non centralisées permettent de financer :

- les investissements des micro, petites et moyennes entreprises, notamment pour leur création et leur développement ;
- des projets contribuant à la transition énergétique ou à la réduction de l'empreinte climatique ;
- ainsi que des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS).

Dépôts Livret A et LDDS

- Total des encours chez Société Générale :	36 926 M€
- Total des encours non centralisés par la Caisse des dépôts et consignations :	15 969 M€

EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AU 31/12/2023

Emplois (y compris au titre du Livret A et du LDDS non centralisées) ⁽¹⁾

- Encours de prêts aux micro, petites et moyennes entreprises :	50 187 M€
- Encours total des financements destinés aux projets contribuant à la transition énergétique ou à la réduction de l'empreinte climatique :	13 114 M€
- Encours total des financements destinés à financer les entreprises de l'ESS :	2 885 M€

Quote-part accordée aux nouveaux financements en 2023 ⁽¹⁾

- Aux micro, petites et moyennes entreprises :	15 895 M€
- Aux projets contribuant à la transition énergétique ou à la réduction de l'empreinte climatique :	453 M€
- À destination des entreprises de l'ESS :	517 M€

(1) Réseau d'agence Société Générale et filiales France Sogelease, Sogefimur et Sogébail (y compris les découverts).